

« Cancer du poumon : l'idée d'un dépistage fait son chemin »



Par
Le Figaro
 12###

Anne Prigent rappelle dans Le Figaro que « le 4 février, le président de la République va lancer la stratégie de lutte contre les cancers élaborée par l'Institut national du cancer pour les 10 prochaines années ».

La journaliste indique que « pour la première fois, l'Inca a demandé l'avis des Français sur ses propositions. Et ces derniers ont désigné l'évaluation de la faisabilité d'un dépistage du cancer du poumon comme une priorité. Il faut dire qu'avec 33.000 décès chaque année, le cancer du poumon demeure encore aujourd'hui particulièrement meurtrier ».

Anne Prigent souligne en outre que « ce plébiscite conforte les sociétés savantes qui, depuis plusieurs années, plaident pour l'instauration de ce dépistage. Car les 46.000 cancers diagnostiqués chaque année le sont souvent à un stade avancé, non opérable et difficile à soigner ».

Le Pr Bernard Milleron, président honoraire de l'Intergroupe francophone de cancérologie thoracique (IFCT), remarque ainsi que « si vous attendez d'avoir des symptômes, vous allez trouver deux cancers sur trois étendus ou métastatiques. Donc inopérables. Avec le dépistage, c'est l'inverse. Vous détectez deux cancers sur trois localisés ».

Anne Prigent relève que selon le spécialiste, « le bénéfice du dépistage a été démontré par deux grandes études. La première, une étude américaine de grande ampleur publiée en 2011, montrait une réduction de la mortalité par cancer du poumon de 20% chez des fumeurs ou anciens fumeurs (depuis moins de 15 ans), dépistés tous les ans par un scanner faiblement dosé ».

« Mais cet essai n'avait pas convaincu la Haute Autorité de santé [...]. En 2016, elle estime que l'examen de dépistage disponible n'est pas adapté : le scanner thoracique génère trop de faux positifs », note la journaliste.

Elle ajoute qu'« en 2018, les experts relancent le débat avec les données d'un essai européen, baptisé Nelson. Dans cette étude, le dépistage par scanner faiblement irradiant réduisait la mortalité spécifique par cancer du poumon de 26% et le nombre de faux positifs était bien inférieur à celui de l'essai américain. Cette étude, publiée dans le New England Journal of Medicine en 2020, a changé la donne ».

Le Pr Cédric Rat, enseignant à la faculté de médecine de Nantes, déclare ainsi que « le cancer du poumon est une pathologie difficile. Nous sommes en attente d'examens de dépistage qui permettraient d'agir sur l'histoire de la maladie. Et je dois dire que cette étude est assez convaincante. Maintenant nous attendons des recommandations officielles sur le sujet ».

Anne Prigent note qu'« en attendant, plusieurs sociétés savantes viennent d'émettre leurs recommandations. [...] Le dépistage s'adresse aux personnes entre 50 et 74 ans, fumeuses ou ayant arrêté de fumer depuis moins de dix ans ».

La journaliste ajoute que « ce dépistage concerne les personnes qui ont fumé 10 cigarettes par jour pendant au moins 30 ans ou 15 cigarettes par jour pendant au moins 25 ans. Le dépistage doit se faire par scanner faiblement irradiant. Lorsque le premier ne détecte aucune anomalie, le rythme peut éventuellement passer à un examen tous les deux ans ».

Le Dr Olivier Leleu, pneumologue au CH d'Abbeville (Somme), indique que « ce dépistage s'adresse par ailleurs à des personnes qui peuvent subir une chirurgie thoracique ».

Anne Prigent explique ainsi que « dans la première phase d'une expérimentation de dépistage menée dans la Somme, 1000 personnes répondant aux critères de tabagisme ont passé un scanner faiblement irradiant ».

Le Dr Leleu déclare : « Nous avons alors diagnostiqué 26 patients avec un cancer, soit un taux de 2,7%.

Sept sur dix étaient très localisés et ont pu être opérés ». Il évoque « les résultats du deuxième scanner passé un an plus tard » : « Nous avons détecté 8 cancers. Mais nous avons surtout constaté une chute importante de la participation. Nous sommes en train d'en analyser les raisons ».

La journaliste observe que « sans doute le dépistage n'est-il pas ancré dans les habitudes des Français : ainsi, le taux de participation au dépistage du cancer du côlon dépasse à peine les 30% ».

Date de publication : 1er février 2021

Site réalisé et édité par Santor Edition  tous droits réservés.

PDF généré sur www.mediscoop.net le 1er février 2021.